

Garéaout. Chiens abandonnés : assurer leurs lendemains

Publié le mardi 15 mars 2011 à 07H16



L'association "Sans collier Provence" possède des installations de qualité à Garéaout (ci-dessus à gauche). Mais, faute d'aide prochaine, elle devra réduire son activité et sélectionner les chiens à sauver de l'euthanasie. JONATHAN BIGI

Régliisse, un labrador noir croisé pointer, jappe d'excitation dans son box. Son compère de chambrée, Toy's, un golden retriever, est plus calme. Quelques allées plus loin, Banzaï, un jeune croisé griffon blanc, aime faire la fête à tous les visiteurs.

À côté d'eux, Pacha et Winnie, un couple de labradors, ont toujours vécu ensemble. « *Ils sont très perturbés par leur abandon* », peut-on lire sur la carte d'identité accrochée au grillage. Ils attendent une famille. Comme la trentaine de chiens de l'association "Sans collier Provence" (SCP).

Créé en 2003 par Simone Olivieri, le refuge récupère des toutous placés en fourrière et destinés... à l'euthanasie.

Depuis, plus de deux mille boules de poils ont ainsi trouvé de nouveaux maîtres. Deux cent soixante-cinq chiens ont été placés en 2010. Des chiffres rendus possibles grâce au soutien de nombreux donateurs.

Un stress permanent

« *On dépend des dons, c'est un stress permanent* », confie la secrétaire, Geneviève François. Encore plus en ce moment : pour la première fois de l'histoire de l'association, les caisses sont vides. Et l'avenir incertain.

« *C'est dommage, tout fonctionne parfaitement bien, avancent les bénévoles. La structure est très active, les gens s'impliquent* ».

Si l'association peut compter sur des donateurs fidèles, elle a perçu cette année moins de petits dons. « *On doit faire face, aussi, à la fin des contrats aidés*, explique Geneviève François. *Nous en avons deux. Pour les remplacer, on devra prendre un temps complet qui nous reviendra plus cher. Ce n'est pas possible* ».

Pour les aider à s'en sortir, l'association "Sans collier Provence" aimerait que les « *collectivités s'impliquent d'avantage* ».

Hormis une subvention de la commune de Garéoult (200 euros) et du conseil général (600 euros), aucune autre mairie n'alloue d'aide au refuge.

« *Pourtant, nous avons des chiens qui viennent de toutes les communes* », plaide la secrétaire qui met en avant : « *Grâce à notre intervention, les villes ne payent pas l'euthanasie qui coûte entre 50 et 60 euros par chien* ».

Si la situation est critique, les bénévoles assurent cependant qu'ils « *ne fermeront pas les portes* ».

Par contre, « *on sera obligé de réduire le nombre des employés. Du coup, on s'occupera de moins de chiens. Il faudra faire une sélection : prendre seulement les plus faciles à placer* ».

Les autres connaissent déjà leur destin : l'euthanasie.

vbellanger@nicematin.fr

Savoir +

Rens : www.sanscollierprovence.org

Article vu 17 fois

Vincent Bellanger